



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enseignement de la réparation au collège

Question écrite n° 18098

Texte de la question

Mme Stéphanie Kerbarh attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'enseignement de la réparation en cours de technologie dans les collèges français. Depuis la loi de refondation de l'école de 2013, « l'éducation au développement durable » est entrée dans le code de l'éducation comme thématique transversale et fait donc maintenant partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires. Le programme scolaire de technologie au collège (cycle 4) aborde les transports, les systèmes automatisés et la conception d'objets à partir de la quatrième. Selon le *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, l'enseignement de la technologie « vise l'appropriation par tous les élèves d'une culture faisant d'eux des acteurs éclairés et responsables de l'usage des technologies et des enjeux associés ». Il convient donc d'encourager des comportements de consommation plus durables pour les plus jeunes. Face à l'obsolescence programmée, l'apprentissage de la réparation et des gestes d'entretien des produits est essentiel pour donner à chacun les moyens d'éviter les pannes prématurées et pour promouvoir une culture du durable. Ainsi, elle lui demande ce qu'il compte faire pour intégrer l'allongement de la durée de vie des produits, notamment sur l'éco-conception, la réparation et les gestes d'entretien au programme d'enseignement de technologie au collège.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse est particulièrement sensible à la question du développement durable et de la transition écologique et énergétique. Chaque élève doit disposer de connaissances solides dans ces domaines pour agir, à l'âge adulte, en citoyen responsable. C'est dans cette perspective que le Conseil supérieur des programmes (CSP) a été saisi le 20 juin 2019 afin de mener une analyse des programmes de l'école et du collège et de proposer des contenus d'enseignement complémentaires sur les enjeux du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité. L'éducation aux comportements de consommation responsable, les gestes d'entretien et l'apprentissage de la réparation pour allonger la durée de vie des produits entrent pleinement dans ce champ. D'ores et déjà, dès l'école maternelle, dans le domaine « Explorer le monde », les enfants sont amenés à développer une série d'habiletés, à manipuler et à découvrir les usages de multiples objets. Ces actions se complexifient tout au long du cycle. Les enfants apprennent à intégrer progressivement la chronologie des tâches requises et à ordonner une suite d'actions ; à la fin de l'école maternelle, ils sont capables d'utiliser un mode d'emploi ou une fiche de construction illustrés. Les montages et démontages dans le cadre des jeux de construction et de la réalisation de maquettes, la fabrication d'objets contribuent à une première découverte du monde technique (« Utiliser, fabriquer, manipuler des objets », programme de l'école maternelle, BOEN spécial n° 2 du 26 mars 2015). Au cycle 2 (CP, CE1 et CE2), dans le programme « Questionner le monde » (BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015), la thématique « Les objets techniques. Qu'est-ce que c'est ? À quels besoins répondent-ils ? Comment fonctionnent-ils ? », amène les élèves à observer et utiliser des objets techniques et à identifier leur fonction. Dans ce cadre, le professeur peut proposer une démarche d'observation, de démontage-remontage, de procéder à des tests et des essais. Ces apprentissages se poursuivent au cycle 3 (CM1, CM2 et 6e), dans le

programme de « Sciences et technologie » où la thématique « Matériaux et objets techniques » permet aux élèves de repérer les évolutions d'un objet dans différents contextes. Dans ce cadre, le professeur peut proposer aux élèves d'identifier les principales évolutions dans le temps en termes de principe de fonctionnement, de forme, de matériaux, d'énergie, d'impact environnemental, de coût et d'esthétique. Les élèves sont amenés à décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs constituants. Ils étudient également les caractéristiques physico-chimiques de ces derniers et leur impact sur l'environnement. Les élèves sont aussi conduits à construire des maquettes, des prototypes, ce qui leur permet de perfectionner leur habilité manuelle. Au cycle 4 (5e, 4e et 3e), le programme de technologie comprend une thématique intitulée « Les objets techniques, les services et les changements induits dans la société ». Dans ce cadre, les élèves comparent et commentent les évolutions des objets et des systèmes. Le professeur leur propose alors « d'analyser le fonctionnement d'un objet, son comportement, ses performances et son impact environnemental » et « d'analyser le cycle de vie d'un objet ». Dans le thème « La modélisation et la simulation des objets et systèmes techniques » les élèves sont amenés à « analyser le fonctionnement et la structure d'un objet ». Le professeur propose alors des activités de montage et de démontage pour en comprendre l'architecture et le fonctionnement. Cette analyse du fonctionnement d'un objet technique, de son comportement, de ses performances et de son impact environnemental permet à l'élève de prendre ainsi conscience de la notion d'obsolescence programmée et de proposer des solutions à ce problème. Tout au long de la scolarité, les élèves acquièrent ainsi des compétences d'analyse distanciées et critiques et développent une habilité manuelle et la curiosité nécessaires pour en faire des acteurs éclairés et responsables de l'usage des technologies et des enjeux associés.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Kerbarh](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18098

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2019](#), page 2706

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2019](#), page 9608